

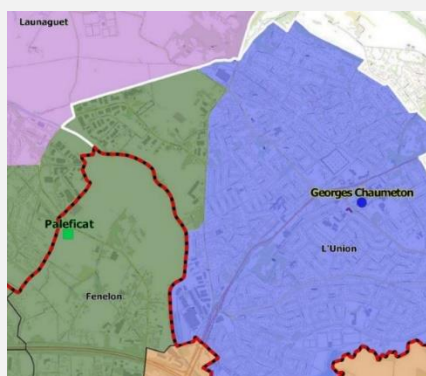
## SECTORISATION DES COLLEGES : Informations à destination des habitants du quartier des Violettes

Dans le dernier n° de *l'Unionais* (n°277, mars-avril 2023, pages 22-23), une information est parue au sujet de la nouvelle sectorisation pour les collèges du Nord Toulousain votée par le Conseil Départemental : celle-ci prévoit le rattachement de la zone de la Violette au nouveau collège de Paléficat, situé à Toulouse, à compter de la rentrée 2024.

Concrètement, cela signifie que, pour ceux qui habitent sur cette zone :

- Les enfants actuellement en CM2 feront leur 6ème au collège Chaumeton, puis iront à Paléficat à compter de la 5ème ; les enfants actuellement en CM1 ou dans les classes inférieures iront au collège Paléficat dès leur 6ème.
- Cela concernerait à terme entre 20 et 30 enfants Unionais tous niveaux confondus (c'est-à-dire entre 5 et 8 enfants par niveau).

### Quels enfants seront rattachés à Paléficat ?



Nom de la voie	Numéro de début	Numéro de fin	Parité
IMPASSE BORDE BASSE	1	10	Pair et Impair
RUE BORDE BASSE	1	31	Pair et Impair
ROUTE DE BESSIÈRES	29	55	Impair
RUE YVONNE LUCIENNE CURVALE	1	40	Pair et Impair
RUE MARIE LOUISE DISSARD	1	27	Pair et Impair
RUE ARIANE SCRIABINE FIKSMANN	1	22	Pair et Impair
IMPASSE DE L'HERS	1	8	Pair et Impair
RUE DES NARCISSES	1	38	Pair et Impair
IMPASSE DES NARCISSES	1	16	Pair et Impair
RUE ANGÈLE BETTINI DEL RIO	1	6	Pair et Impair
RUE DAMIRA TITONEL	1	27	Pair et Impair
CHEMIN DE LA VIOLETTE	1	37	Pair et Impair
IMPASSE DE LA VIOLETTE	1	21	Pair et Impair

Source : Annexe 1 du rapport du Conseil Départemental 31 du 24 janvier 2023.

### Vous avez un enfant en élémentaire ?

Les 2 principales associations représentant les parents d'élèves de l'Union (APEIU et FCPE) vont prochainement solliciter un rendez-vous auprès du Conseil Départemental au sujet de cette nouvelle sectorisation. Pour préparer ce rendez-vous, nous souhaiterions évaluer rapidement le nombre de familles concernées par niveau et connaître vos réactions par rapport à cette sectorisation.

**Pour nous aider et vous représenter au mieux, pouvez-vous remplir ce questionnaire ?**

(2 min max)



en flashant ce QR-code

[www.apeiu.fr](http://www.apeiu.fr)

en allant sur notre site web

**Merci !**